



LOURDES, le 24 Juin 2026

Mesdames et Messieurs les membres
du Comité Syndical du SIMAJE

**OBJET : Convocation Comité Syndical du 30 Juin 2026
Séance Publique**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion publique du Comité Syndical qui aura lieu le

Mardi 30 Juin 2026 à 18 heures

en Mairie de LOURDES – 2 rue de l'Hôtel de Ville – 65100 LOURDES

La séance sera rediffusée en direct sur la chaîne YouTube de la Ville de Lourdes, au lien suivant :

<https://www.youtube.com/VilledeLourdes>

Je vous prie de croire, **Madame, Monsieur**, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

ORDRE DU JOUR

Adoption du Procès-Verbal du Comité Syndical du 9 Juin 2026

I – ADMINISTRATION GENERALE

- 1 - Décisions du Président et du Bureau
- 2 - Retrait du SIMAJE des communes d'ASPIN-EN-LAVEDAN, OMEX, OSSEN, SEGUS, SERE-LANSO, VIGER : restitution de l'école d'Ossen à la commune d'Ossen
- 3 - Retrait du SIMAJE des communes d'ASPIN-EN-LAVEDAN, OMEX, OSSEN, SEGUS, SERE-LANSO, VIGER : liquidation financière et modification de l'article 8 des statuts du SIMAJE « Participation financière des membres »

II – SCOLAIRE PERI EXTRASCOLAIRE

4 - Participation des communes extérieures aux frais de scolarité des écoles du SIMAJE

III – PETITE ENFANCE

5 - Crèche « Les Petits Explorateurs » : approbation du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement

IV – RESSOURCES HUMAINES

6 - Création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité – Année scolaire 2026/2027



Le Président du SIMAJE,

Thierry LAVIT